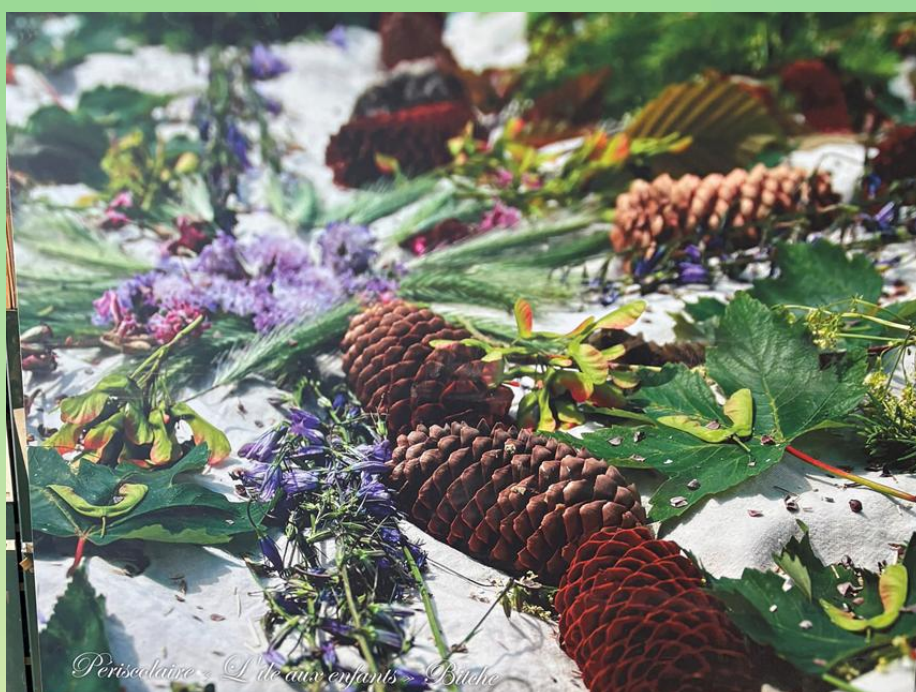




Projet Pédagogique 2025/2026

Accueil Collectif de Mineurs et de Loisirs
«l'Île aux Enfants»
Maison de l'enfant



Sommaire

1. PRESENTATION DE LA MAISON DE L'ENFANT	pages 2 à 10
1.1 Rappel des orientations du Projet Educatif	page 2
1.2 Organisation fonctionnelle	pages 3 à 4
Localisation et contact	
Périodes d'ouvertures et inscriptions	
L'équipe	
La restauration	
La communication	
Tarifs	
1.3. Valeurs et objectifs de l'équipe de l'île aux enfants	pages 5 à 7
1.3.1 Présentation et déclinaison des valeurs défendues	
- Le respect	
- Le partage	
1.3.2 Présentation des objectifs transversaux des unités d'accueil	
- Assurer la sécurité physique morale et affective des enfants	
- Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap	
- Favoriser le sentiment de plaisir	
- Apprendre à vivre ensemble	
- Favoriser un accueil individualisé de l'enfant	
1.4. Modalités d'évaluation	page 7
2. PRESENTATION DE L'ALSH L'ILE AUX ENFANTS	pages 11 à 18
2.1. Les moyens	pages 11 à 12
2.1.1. Humains	
2.1.2. Matériels	
2.2 Les publics des 3-11 ans	page 13 à 14
2.2.1. Les maternelles 3-6 ans	
2.2.2. Les élémentaires 6 à 7 ans	
2.2.3. Les élémentaires 8 à 10 ans	
2.2.4. Les élémentaires 11 ans	
2.3. Fonctionnement : objectifs, démarche	pages 14 à 20
2.3.1. L'accueil du matin	
2.3.2. L'accueil de midi	
2.3.3. L'accueil du soir	
2.3.4. L'accueil des mercredis et vacances	
2.3.5. NAP (Nouvelles Activités Périscolaire)	
2.3.6. Les sorties	
2.3.7. Les trajets	
2.4. Partenaires et projet	page 20
▶ ANNEXE	page 21

1. PRESENTATION DE LA MAISON DE L'ENFANT

1.1 Rappel des orientations du Projet Educatif

Afin d'offrir une qualité d'accueil optimale, la Ville de Bitche a choisi de reprendre la gestion du périscolaire mis en place en mars 2003. En avril 2015, l'accueil de loisirs L'île aux enfants a intégré une nouvelle structure nommée la Maison de l'Enfant. Celle-ci regroupe l'accueil de loisirs 'île aux enfants, les Bitchoun la crèche ainsi que le Lieu d'accueil enfant parents (LAEP)

- « Les Bitchoun », crèche pour les enfants de 10 semaines à 6 ans gérée par la « Communauté des communes du Pays de Bitche ».
- « L'île aux enfants », accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans géré par la ville de Bitche,
- LAEP, lieu d'accueil pour les enfants et les parents de 0 à 6 ans géré par la « Communauté des communes du Pays de Bitche ».

Regrouper l'ensemble des acteurs de l'enfance dans un même bâtiment a pour but de faciliter l'accès aux familles aux différents services

Chaque lieu de vie est aménagé afin de favoriser la découverte, l'apprentissage et la socialisation des enfants leur permettant de s'épanouir en toute sécurité. Il s'agit donc de proposer une offre de loisirs de proximité, complémentaire de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations locales.

Chaque entité est dirigée par une directrice. Les locaux sont équipés d'un visiophone à l'entrée principale et aux entrées de chaque structure.

L'accueil de loisirs, un lieu de qualité, une chance pour tous

La manière dont un enfant met à profit son temps libre est importante pour son épanouissement. La fatigue, le désœuvrement sont autant d'obstacles à l'égalité d'accès de tous au savoir, à la culture et au sport. C'est pourquoi, les différents temps d'accueil de la structure sont des moments privilégiés qu'il convient de ne pas négliger.

L'accueil de loisirs, un lieu d'animation et de découverte

L'accueil de loisirs permet d'offrir à l'enfant un terrain d'expérimentation et de découverte dans le but de développer sa curiosité et de réutiliser de nouveaux apports émotionnels, sociaux, ainsi que davantage de capacités motrices. Il s'agit de proposer à l'enfant un autre regard sur le monde qui l'entoure.

L'accueil de loisirs, un lieu d'éducation, une passerelle entre l'école et la famille

L'aménagement des temps d'accueil et des activités de l'enfant constitue un des enjeux prioritaires d'une éducation globale au service de la réussite scolaire et de l'insertion de chacun. Les enfants tireront d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre, que ceux-ci seront mieux articulés. C'est pourquoi, les activités proposées par l'île aux enfants, doivent être, en lien avec les projets d'écoles, susciter l'envie de faire et amener l'enfant à prendre conscience de ses capacités afin qu'il apprenne à s'en servir.

L'accueil de loisirs, un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté

Nous devons mettre en avant la notion de citoyenneté au quotidien. Apprendre à « vivre ensemble » nécessite des règles, du respect, l'ouverture à l'autre, ainsi que la prise de responsabilité ; ces notions sont au cœur du projet de l'accueil.

1.2 Organisation fonctionnelle

Localisation et contact :

L'ASLH l'île aux enfants (3-12 ans) se situe dans les locaux de la Maison de l'Enfant à Bitche

Adresse : Maison de l'enfant
ALSH L'île aux enfants
2 rue Poincaré
57230 BITCHE

Téléphone : 03,87,06,24,23

Courriel :periscolaire@ville-bitche.fr

Périodes d'ouverture et inscriptions du périscolaire :

L'accueil périscolaire est ouvert 42 semaines dans l'année, réparties de la manière suivante :

36 semaines en période scolaire.
6 semaines en période de vacances scolaires (petites vacances et été)

Périodes de fermeture de la structure :

du 27 octobre au 31 novembre 2025
du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026
du 23 au 27 février 2026
du 20 au 24 avril 2026
du 14 au 17 mai 2026
du 25 juillet au 31 juillet 2026

Inscriptions aux Vacances scolaires :

Lieu de résidence	Petites vacances	Vacances estivales
Bitche et environs	<u>2 semaines</u> avant le début de la période.	<u>3 semaines</u> avant le début de la période.

Les dates d'inscriptions seront disponibles sur le portail famille et affichées dans la structure

L'équipe:

L'équipe de l'île aux enfants se compose d'une directrice, d'une directrice adjointe en cours de formation, d'une secrétaire, d'animateurs, d'agents de restauration et d'agents d'entretien. Le nombre de personnes composant les équipes est en tous points conforme au cadre réglementaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

La restauration :

Les repas sont préparés et acheminés en liaison froide par Dupont Restauration situé à Weyersheim. Les enfants qui déjeunent sur place ont la possibilité de choisir un régime alimentaire à l'année en le signalant dans le dossier d'inscription (repas sans porc, repas standard, repas végétarien). Le repas est composé d'une entrée ou fromage, d'un plat chaud, et un dessert sans oublier le pain.

Pour tout enfant allergique, il est impératif de le signaler et de prendre contact avec la direction.

Afin de garantir un service de restauration de qualité, un cahier des charges est élaboré par l'équipe de direction, mettant en avant la qualité du repas par rapport à son coût.

La communication :

Nous utilisons différents canaux de communication en fonction des sujets abordés.

A destination des familles :

- Support visuel (affiche, flyer...) au sein de l'accueil en ce qui concerne les évènements et échéances de la structure.
- Réunions : comité de pilotage, réunion d'échange et d'information.
- Communication orale pour tout ce qui est en lien avec le quotidien des enfants et de la structure.
- Courrier pour les évènements exceptionnels.
- Email pour échanger des informations ponctuelles.
- Le site de la commune afin d'être informé des nouveautés de notre accueil (programmes d'activités...).

A destination des partenaires :

- Réunion autour de projets communs.
- Echange d'e-mail.
- Communication orale (avec les professeurs des écoles...).

Communication interne :

- Réunion de direction avec les différents responsables des services.
- Réunion hebdomadaire avec l'équipe d'animation.

Tarifs :

La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal et se base sur le quotient familial de chaque foyer.

Cf. arrêté en annexe.

1.3 Valeurs et objectifs de l'équipe du Jardin des Loisirs

o 1.3.1 Présentation et déclinaison des valeurs défendues

Respect et partage sont les deux valeurs sur lesquelles se fondent notre démarche pédagogique :

LE RESPECT :

Respect de l'enfant en tant qu'individu : Chaque enfant est une personne à part entière avec ses envies, ses besoins et son rythme de vie. Il a besoin d'un certain cadre pour évoluer sereinement. L'équipe d'animation met en place un cadre sécurisant et veille à répondre aux besoins/envies de l'enfant en respectant les particularités de son rythme (sieste, concentration...).

Respect de la personne : Les relations entre les individus (enfants / animateurs / directeur...) se vivent selon les codes de politesse de notre société (bonjour, merci...). L'équipe se doit d'être à l'écoute de tous les acteurs de la vie de la structure pour respecter les besoins, les envies, les attentes et doit y sensibiliser les enfants.

Respect du matériel : Le matériel, après utilisation, doit être rangé et en état de fonctionner. L'équipe d'animation et les enfants doivent être soucieux du rangement et de l'utilisation adéquate du matériel.

LE PARTAGE:

Partage des savoirs et compétences : Pour l'équipe d'animation partager ses savoirs et compétences signifie mettre en place des activités ludiques répondant à des objectifs pédagogiques qui favorisent le développement de l'enfant. Il est nécessaire de faciliter ces échanges entre enfants, sur différents temps. L'intérêt est de créer des liens par le biais de l'apprentissage par ses pairs.

Partager des instants de vie : Un accueil de loisirs est un lieu de vie où grandissent jour après jour des enfants accompagnés d'adultes. Chaque moment peut être propice à la construction de soi (repas, projet, activité). L'équipe d'animation met à profit ce sens du partage au quotidien.

Partage d'expériences : Chaque individu a une histoire, et la partager de manière formelle ou informelle peut susciter un intérêt pour le groupe afin de s'épanouir ensemble. L'équipe d'animation veille au bon sens de cette forme de partage.

○ 1.3.2 Présentation des objectifs transversaux

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :

Veiller à la sécurité physique nous amène à prévenir le risque d'accident en prenant des dispositions (matériel adapté, règles d'utilisation, organisation, surveillance...). Dans les cas extrêmes (accidents graves), gestes de premiers secours pour les diplômés et recours au SAMU sont systématiques.

Veiller à la sécurité morale peut amener à poser des sanctions qu'il faut prendre le temps d'expliquer, mais aussi à valoriser les ''bonnes actions''. Nous rajouterons que nous devons veiller à ce que l'enfant ne subisse aucun préjudice moral ou autre traumatisme.

Veiller à la sécurité affective, c'est faire ressentir des émotions positives, favorables à l'épanouissement et à la construction de soi.

Favoriser le sentiment de plaisir :

Notre structure doit être un lieu où les enfants **prennent plaisir** à venir. Pour eux il n'est pas toujours évident d'évoluer en dehors du cadre familial. L'équipe d'animation doit s'en soucier pour qu'ils se sentent rassurés et puissent profiter de chaque minute à l'île aux enfants

Apprendre à vivre ensemble :

Rejoindre un accueil de loisirs c'est intégrer un lieu de vie collectif. Afin de permettre à chacun de trouver sa place, il est important de respecter les choix des différents individus s'ils ne vont pas à l'encontre de la sécurité de tous. C'est aussi l'apprentissage de la coopération en réunissant plusieurs forces et / ou savoirs dans un but commun.

L'accueil de loisirs une chance pour tous :

L'accueil d'enfant porteur d'handicap est un projet soutenu par la ville de Bitche.
Chaque enfant à le droit de participer à la vie d'un groupe.
L'accueil est possible dans la mesure où des conditions de sécurité et de bien être de l'enfant peuvent être respectées ou garanties

Favoriser un accueil individualisé de l'enfant :

Une famille accueillie doit bénéficier de tous les avantages que nous pouvons lui proposer. Chaque enfant porte son histoire familiale et chaque contexte familial est différent. Nous devons tenir compte de tout ce qui nous est confié dans le strict respect de la vie privée de chacune des familles.

Certains enfants demandent un dispositif d'accueil encore plus adapté en raison d'allergies ou de régime alimentaire par exemple. Afin de veiller à leur sécurité, l'équipe d'animation (personnel de service compris) doit en avoir connaissance et prendre des dispositions nécessaires.

L'enfant, une personne à part entière, doit avoir la possibilité de dire non à la participation à une activité ou, à l'inverse, de pouvoir profiter d'animations répondant à sa demande.

1.4 Modalités d'évaluation

Elles sont basées sur des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Les indicateurs quantitatifs sont établis par l'équipe d'animation en tenant compte de différents chiffres:

- La fréquentation et son analyse
- La participation aux activités

Les indicateurs qualitatifs font l'objet d'échanges entre les différents acteurs de la vie de la structure:

- Prendre l'avis des enfants au quotidien.
- Les temps de réunion de l'équipe d'animation
- Les retours des familles, formels (assemblée générale) ou informels.

La prise en compte de ces données permet de dégager différents niveaux de réalisation :

Positif, à pérenniser = animations et organisations répondant pleinement à nos objectifs

Satisfaisant, à faire évoluer = animations et organisations répondant partiellement à nos objectifs

Négatif, à retravailler = animation et organisation ne répondant pas à nos objectifs

2. PRESENTATION DE L'ALSH L'ILE AUX ENFANTS

2.1 Les moyens

2.1.1 L'équipe



Murielle
animatrice
BAFA



Anne Audrey
animatrice
BAFA



Anais
animatrice
BAFA, CAP Petite Enfance



Cindy
directrice
BAFA ; BPJEPS



Elodie
Directrice adjointe
BAFA BAFD en cours



Françoise
Secrétaire



Lucas
Animateur



Axel
animateur BAFA



Bryan
animateur BAFA



Nathalie
BAFA, CAP Petite
Enfance



Christine
BAFA en cours



Carine et Francine
agents de restauration



Cassandra et Derya
agents d'entretien



Rôles et missions de la direction :

Elle est garante du bon fonctionnement de la structure en veillant à l'accueil sécurisé et personnalisé des enfants.

Porteurs du projet pédagogique de la structure (élaboré avec l'équipe d'animation) ils permettent d'orienter les projets et animations proposés aux enfants.

Leur rôle est aussi formateur pour l'équipe d'animation en l'accompagnant dans la mise en place de différents projets et en assurant le suivi de formation des stagiaires..

La direction est à l'écoute des différents partenaires et acteurs favorisant le lien entre tous et créant ainsi des échanges riches et dynamiques (équipe, parents, mairie, écoles...),

Rôles et missions de l'équipe d'animation:

L'équipe d'animation adopte les attitudes et comportements répondant aux objectifs pédagogiques. Elle élabore les activités du soir, des mercredis, et des vacances en proposant des programmes d'animation variés.

Ces programmes sont en lien avec le projet pédagogique et adaptés à la tranche d'âge des enfants en tenant compte de leur capacité et en respectant leur rythme.

2.1.2. Matériels

L'île aux enfants est installé au sein de la Maison de l'enfant,
La capacité d'accueil est de 80 enfants maximum.

Hall d'accueil



Sanitaires



Vestiaires



Salles de restauration



Salle de sieste



Salle d'activités
(coins permanents, bricolage)

Jeux extérieurs



Nos locaux ainsi que le mobilier sont adaptés aux enfants afin de leur permettre d'évoluer en autonomie et en toute sécurité.

2.2 LES PUBLICS DES 3 à 12 ans

Au quotidien nous pouvons nous rendre compte que les enfants évoluent très vite. Leur développement se fait sous différents aspects (sensoriel, perceptif, moteur, langagier, physique ...)
Chaque enfant évolue à son rythme et est synonyme de richesse pour le groupe.

2.2.1. Les maternelles de 3-6 ans

Pour les plus petits, l'école et le périscolaire sont les premiers pas vers le monde extérieur et la vie en collectivité. Nous devons tenir compte de cet énorme changement et être vigilant à leur bien être. Ils sont en pleine découverte et remplis d'énergie. Ils sont dans l'apprentissage de l'autonomie, (s'habiller, manger, ranger et choisir, être acteur de son quotidien). Il est important d'adapter nos lieux d'accueil à la taille de l'enfant et veiller à son rythme. Les animations proposées aux enfants de 3 à 6 ans tiennent compte de leurs capacités et de leur temps de concentration. Certes ils ne savent pas encore lire et écrire mais ils ont beaucoup d'imagination et il nous suffit de les écouter pour nous rendre compte de leur potentiel. A nous de nous adapter à eux et de leur transmettre les notions de partage , d'entraide. Leur apprendre la vie en collectivité, le vivre ensemble.

2.2.2. Les élémentaires de 6 à 7 ans

A leur arrivée à l'école primaire, les enfants de ce groupe ont encore besoin de repères. Ils continuent l'apprentissage psychomoteur afin d'acquérir plus d'autonomie dans leurs actions (coloriage, découpage...). La notion de partage est de plus en plus développée et ils élargissent leurs liens sociaux. Leur imagination se structure. Mais leur innocence reste importante. Ils peuvent se concentrer de plus en plus longtemps sur une activité. Ils sont volontaires et n'hésitent pas à proposer leur aide aux animateurs dans certaines tâches. Afin de favoriser leur évolution au quotidien, il est important de travailler sur cette notion de repères en identifiant clairement les acteurs et en facilitant la compréhension de l'organisation de l'accueil. Les activités sportives, de bricolage et d'expression doivent mettre à profit leurs capacités et les développer. Nous devons également favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans nos actions.

2.2.3. Les élémentaires de 8 à 10 ans

Les enfants de 8 à 10 ans ont trouvé leur place à l'école et à l'accueil de loisirs. Ils s'habituent facilement à l'organisation et continuent à entretenir et élargir leurs liens sociaux. Leurs facultés psychomotrices de base sont bien développées. Il est important pour ce groupe d'âge de susciter leur curiosité afin qu'ils perfectionnent leurs apprentissages. Nous devons toujours les accompagner et veiller à ce que leurs relations soient saines,

2.2.4. Les élémentaires de 11 ans

Les enfants en classe de CM2, commencent à avoir besoin de se regrouper et de s'identifier au groupe formé. Leur avis critique sur les choses se développe en même temps que leurs émotions. L'esprit de compétition se développe et les enfants cherchent à se confronter aux autres pour tester la limite de leur corps et de l'environnement qui les entoure. Leur leadership est important compte tenu de leur place de "plus grand". Afin d'éviter qu'ils ne se cantonnent à leur groupe et afin de valoriser leur place de grands, nous devons favoriser l'entraide entre les CM2 et les autres, en mettant en place des temps où ils peuvent se retrouver.

2.3. FONCTIONNEMENT : objectifs, démarche

Temps d'accueil	Horaires
Matin	7h15
Midi	11h35 à 13h35
Soir	16h00 à 18h15
Mercredi ½ journée avec repas	11h30 à 18h15
Mercredi ½ journée sans repas	13h30/14h00 à 18h15

2.3.1 L'accueil du matin

Objectifs opérationnels :

- Respecter le rythme de l'enfant

Démarche :

Les enfants des écoles maternelles et élémentaires sont déposés par leurs parents dans les locaux de la maison de l'enfance. Une fois arrivés, les enfants peuvent prendre un petit déjeuner fourni par la structure. Pour respecter le rythme de chacun, ils peuvent évoluer librement dans les coins permanents de la structure (bibliothèque, coin jeux ...)
Cet accueil doit être un moment privilégié pour eux. Il est important de veiller à la sécurité de chacun et d'assurer le lien famille – périscolaire-école. L'enfant doit pouvoir aborder sa journée d'une manière sereine.

2.3.2. L'accueil de midi :

Objectifs opérationnels:

- Respecter le rythme de l'enfant
- Développer l'autonomie
- Diversifier le goût

Démarche :

L'accueil du midi :

Les enfants sont transportés au périscolaire par un bus affrété par la commune. (voir trajet) Le temps du repas permet aux enfants de partager avec leurs copains et leur animateur ce qu'ils ont fait durant la matinée, le week-end... Durant le repas, les enfants sont également sollicités pour manger avec les couverts adéquats, servir, débarrasser la table... en fonction de leur âge et de leurs capacités. Nous les accompagnons dans la prise d'autonomie tout en respectant leurs besoins et leur rythme. L'attitude de l'animateur doit encourager les enfants dans leur éveil au goût et au plaisir de partager un repas.

Les maternelles sont servis à table par les animateurs,
Les élémentaires profitent d'un self service. Ils prennent un plateau et suivent le circuit du self où les denrées leur sont servis. Chaque enfant est responsable de son plateau et de son « débarrassage » lors du feu vert de l'animateur

Service des Primaires

- Passage aux toilettes
- Accompagnement en salle de restauration
- Passage au self
- Temps du repas
- Passage aux toilettes
- Jeux libres extérieurs ou intérieurs
- Accompagnement au bus
- Trajet
- Accompagnement + accueil et transmissions dans les écoles respectives

Service des Maternelles

- Passage aux toilettes
- Accompagnement en salle de restauration
- Service par les animateurs
- Temps du repas
- Passage aux toilettes
- Jeux libres extérieurs ou intérieurs
- Accompagnement au bus
- Trajet
- Accompagnement + accueil et transmissions dans les écoles respectives

*Nos repas sont préparés et livrés par le traiteur « Dupont Restauration» situé à Weyersheim
Les repas sont conditionnés dans des bacs gastronomiques et livrés en liaison froide
Les repas sont réceptionnés par l'agent de restauration*

2.3.3. L'accueil du soir

Objectifs opérationnels :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Développer l'autonomie
- Etre acteur de son temps d'accueil
- Apprendre et découvrir par le biais d'activités ludiques

Démarche :

L'accueil du soir :

Les enfants sont transportés au périscolaire par un bus affrété par la commune. (voir trajet).

Les enfants prennent le goûter en commun, contrairement au temps de midi, ce qui permet de favoriser l'entraide entre eux. Nous mettons en place des activités variées (artistiques, sportives, manipulation..) afin que tous les enfants puissent s'épanouir et découvrir des nouveautés. Ces activités se font sur la base du volontariat. Les autres enfants peuvent profiter des coins de jeux permanents, coloriages, jeux de société accompagnés des animateurs.

2.3.4. L'accueil des mercredis et des vacances

► **Accueil du mercredi**

- Arrivée des enfants par bus
- Passage aux toilettes
- Temps de repas
- Regroupement bibliothèque
- Temps de sieste pour les petits et temps calme pour les grands
- Début des activités
- Jeux libres dans la cour
- Passage aux toilettes
- Temps du goûter
- Passage aux toilettes
- Jeux libres
- Départ des enfants

Objectifs opérationnels:

- Respecter le rythme de l'enfant
- Développer l'autonomie
- Faire découvrir des nouveautés
- Eveiller l'enfant au monde qui l'entoure

Démarche :

L'accueil du mercredi est particulier car les enfants sont moins nombreux. Il s'agit d'une après-midi où la convivialité et l'échange sont mis en avant.

Les enfants qui profitent d'une demi journée avec le repas sont acheminés en bus des écoles au périscolaire. Ceux profitant d'une après-midi au sein de la structure sont accompagnés par leur parents de 13h30 à 14h00,

Vers 12h10 les enfants se regroupent en salle de restauration pour prendre le repas. A la fin du repas un temps d'échange est proposé. Ce temps permet aux animateurs de présenter le déroulement de la journée et les activités proposées mais il s'agit aussi d'un temps de parole enfant/animateur. Les enfants sont libres de participer ou non à l'atelier.

Le repas est pris en commun dans la salle de restauration. Vient alors l'heure de la sieste pour les plus petits et un temps calme pour les plus grands.

Pendant le temps d'activités de l'après midi deux activités sont proposées par les animateurs.

A 16h00 les enfants prennent un goûter fourni par le traiteur,

En fonction de la météo, les enfants peuvent aussi jouer dans la cour,

► **Accueil des vacances**

- Arrivée des enfants
- Jeux libres
- Regroupement bibliothèque
- Début des activités
- Jeux libres dans la cour
- Passage aux toilettes
- Temps du repas
- Passage aux toilettes
- Regroupement bibliothèque
- Temps de sieste pour les petits et temps calme pour les grands
- Début des activités
- Jeux libres
- Passage aux toilettes
- Temps du goûter
- Passage aux toilettes
- Départ des enfants

Objectifs opérationnels:

- Respecter le rythme de l'enfant
- Développer l'autonomie
- Faire découvrir des nouveautés
- Eveiller l'enfant au monde qui l'entoure

Démarches :

Pendant les vacances, le rythme est similaire à celui des mercredis. De l'ouverture jusqu'à 9h00 nous accueillons les enfants et les familles. Ce moment permet de faire la transition entre la maison et l'île aux enfants, d'échanger avec les parents et de prendre un premier contact avec l'enfant. Une fois l'effectif au complet, les enfants se regroupent dans la bibliothèque où chaque jour une histoire est proposée.

La fin de l'histoire est suivie par un temps d'échange avec les enfants puis nous présentons les différentes activités et le déroulement de la journée.. Les enfants sont libres de choisir à quelle activité ils souhaitent participer.

Les programmes des mercredis et des vacances
sont élaborés par l'équipe de l'Île aux enfants. Ils sont disponibles sur le site de la commune ou au sein de la maison de l'enfant,

L'équipe propose des activités et des thèmes variées pour répondre aux demandes de chaque enfant.

D'autres sorties seront proposées au cours de l'année

Pendant les grandes vacances scolaires (juillet)
une sortie est organisée **les jeudis**
(prévoir une tenue adaptée)

2.3.4. NAP (Nouvelles Activités Périscolaire)

Les NAP ont pour but de donner l'accès aux enfants à différentes activités. Différents ateliers seront mis en place durant l'année scolaire les vendredis de 14h00 à 16h00,

Les ateliers évolueront de cycle en cycle, permettant ainsi à l'enfant d'explorer différents domaines tant artistiques que sportif.

Les enfants choisiront et s'engageront sur un atelier.

En laissant le choix à l'enfant cela lui permet d'être d'acteur de son emploi du temps

Afin de respecter le rythme de chacun, un temps de sieste sera proposé aux petites sections maternelles. Les enfants seront repartis par groupes d'âge et par groupe d'activités.

Ces ateliers seront animés dans nos locaux par l'équipe d'animation et par des partenaires extérieurs. Tels que :

- Club de football de Bitche
- Association Pacifica Nui pour la danse tahitienne
- Sophrologie avec Mme Rennar
- La Microfolie de Bitche
- Warrior spirit, parcours sportif
- Médiathèque de Bitche
- Intervention par des parents militaire

2.3.4. Les trajets

La particularité du groupe scolaire de Bitche est qu'il y a 4 écoles à 4 endroits différents.

L'école maternelle « Le Champ de Mars », rue du Champ de Mars à Bitche
L'école élémentaire « Baron de Guntzer », rue du Baron de Guntzer à Bitche
L'école élémentaire « Pasteur », rue de Haspelschiedt à Bitche
L'école maternelle et élémentaire « Les Remparts », rue des Remparts à Bitche

Cet aspect géographique nécessite un transport en bus afin d'acheminer les enfants des différentes écoles au périscolaire.

Lors de nos déplacements les animateurs sont vêtus d'un gilet jaune afin d'être vus par les utilisateurs routiers et les enfants. Nous respectons le taux d'encadrement de la DDCS.

Lors de l'entrée dans le bus l'animateur doit communiquer le nombre d'enfants accompagnés. S'en suit un comptage régulier de l'effectif afin de s'assurer de la bonne prise en charge des enfants. Les enfants ainsi que les animateurs doivent attacher leur ceinture de sécurité et respecter le code de la route.

ALLER :

Au bord d'un mini bus les animateurs sont déposés à leur école de référence.

RETOUR :

Une fois les enfants confiés à leur enseignants les animateurs sont véhiculés au périscolaire,

2.3.5. Les sorties

> les Mercredis

Des sorties « vertes » seront organisées par l'équipe d'animation. Ces sorties ont pour but de se rendre compte de ce qui nous entoure et de profiter des nombreux monuments historiques qui côtoient la ville de Bitche. Exemple : « Le jardin pour la paix » ; « Le fort Saint Sébastien » ; Le lac d'Hasselfurth, Nous informerons des jours de sorties par le biais du programme.

> les vacances scolaires

Nous proposons une sortie les jeudis lors des vacances de juillet. Chaque sortie est adaptée à l'âge des enfants. L'équipe de direction organise au préalable avec le prestataire, l'accueil du groupe et le déroulement de la journée.

Le rôle des animateurs est d'accompagner les enfants tout au long de la journée afin qu'ils puissent en profiter pleinement et en toute sécurité. Ces sorties permettent de renforcer l'unité du groupe mais aussi d'aborder le monde extérieur différemment du quotidien. Elles offrent au groupe des expériences uniques ou des première fois (tel que prendre le bus, assister à un spectacle...) qui contribuent au développement de l'enfant.

2.4. PARTENAIRES ET PROJETS

➤ **Projet « Jardin des Mômes »**

Le jardin pour la paix situé au pied de la citadelle de Bitche, organise chaque premier dimanche du mois de juin une après-midi intitulé le Jardin des Mômes. Cette journée a pour but de découvrir ou redécouvrir ce jardin pédagogique. Plusieurs artisans proposent des ateliers aux enfants sur un thème défini d'année en année. L'île enfant étant très sensible sur son environnement participe à cet événement. En lien avec leur thème nous proposons deux ateliers en lien avec le thème annuel et un atelier maquillage.

➤ **Projet « Péri en extérieur », chapoté par Murielle SCHMITT**

Inspirée par nos collègues alsaciens et motivée par des formations autour de la nature, l'île aux enfants souhaite créer un espace sécurisé en extérieur où les enfants pourront évoluer libre les mercredis après-midi. Equipés de botte et de vêtements adaptés à la météo les enfants partiront à l'aventure et à la découverte de cet espace où leur sens seront sollicités. Un espace dinette, un espace dédié au développement de la motricité, un chemin boueux où les enfants feront rugir les moteurs de leurs plus belles voiturettes. Développer les sens par le toucher de l'herbe la terre les branchages et la boue, odorat grâce aux parfums des différentes saison, ouïe et la vue grâce à la nature environnante.

➤ **Projet « Marché solidaire » à destination d'une association locale par Anne-Audrey MATHIS**

En partenariat avec une association locale, les enfants réaliseront des petits sujets décoratifs qui serviront comme monnaie d'échange lors d'un marché solidaire qui aura lieu dans nos locaux au mois de décembre.

Les familles qui le souhaitent pourront échanger un sujet décoratif contre un produits nécessaires à l'association.

➤ **Projet Recueil d'histoire organisé par Nathalie LUTTENBACHER (suite et fin)**

Au cours des différentes séances les enfants illustreront et mettre en forme des histoires dont ils seront les auteurs. Afin de ne pas perdre le fruit de ce travail, l'ensemble des histoires et illustrations seront imprimés en forme de petit recueil qui sera disponible dans notre bibliothèque ainsi qu'à la médiathèque de Bitche. Projet débuté en hiver 2024 sera finalisé cette année.

>**Projet « Rencontre avec les familles »**

Faisons connaissance autour d'un blind test parents et enfants lors d'une soirée spéciale aux familles. Afin d'amuser petits et grands, les participants seront invités à venir vêtus d'un déguisement commençant par la lettre de leur prénom.

>**Projet « A la découverte des métier » mené par Bryan DURBAN**

Dans le cadre des nouvelles activités périscolaire, proposer à un groupe d'enfant de partir à la découverte de métiers essentiels au quotidien. Sortir de son cadre et partir en immersion sur le terrain.

>**Exposition nature à la médiathèque de Bitche par Murielle SCHMITT**

Encouragée par la réussite de son projet mandala en folie Murielle repartira en mission nature et proposera aux enfants des ateliers autour de la réalisation d'œuvres faites par les enfants et qui seront exposés à la médiathèque de Bitche. Sensibiliser les enfants sur la biodiversité environnante.

ANNEXES : Tarifs



Tarif Accueil Périscolaire 2023/2024/2025

« L'Île aux enfants »

Grille tarifaire usagers Bitchois

Barèmes	Barème 1	Barème 2	Barème 3	Barème 4	Barème 5
Quotients familial	De 0 à 399	De 400 à 599	De 600 à 799	De 800 à 1099	De 1100 à plus
Matin	2.20 €	2.70 €	3.30 €	3.90 €	4.40 €
Midi	5.80 €	6.70 €	7.20 €	7.70 €	8.30 €
Soir	3.30 €	3.90 €	4.40 €	5.00 €	5.50 €
Mercredi AM sans repas	6.60 €	6.90 €	7.10 €	7.40 €	7.70 €
Mercredi AM avec repas	10.50 €	11.10 €	11.20 €	11.60 €	11.90 €
N.A.P à l'année	44.00 €	46.80 €	49.50 €	52.30 €	55.00 €

Centre Aéré Automne / Hiver / Printemps:

Accueil de 9h00/9h15 à 16h45/17h00

Tarif	Barème 1	Barème 2	Barème 3	Barème 4	Barème 5
Semaine de 5 jours/enfant	61.60 €	62.70 €	63.80 €	64.90 €	66.00 €

Centre Aéré d'été :

Accueil de 9h00/9h15 à 16h45/17h00

Tarif	Barème 1	Barème 2	Barème 3	Barème 4	Barème 5
Semaine de 5 jours/enfant	64.90 €	73.70 €	82.50 €	90.20 €	97.90 €
Semaine de 4 jours /enfant (avec jour férié)	51.70 €	59.40 €	66.00 €	72.60 €	78.10 €

Accueil de 7h15 à 9h00 : + 10 € pour 5 matins / + 8 € pour 4 matins

Accueil de 17h00 à 18h00 : + 5 € pour 5 soirs / + 4 € pour 4 soirs



Pénalité de retard par quart d'heure (15 min)	10 €
Adhésion par famille (pour l'année scolaire)	10 €





Tarif Accueil de Loisirs 2023/2024/2025

« L'Île aux enfants »

Grille tarifaire usagers non résident à Bitche

Barèmes	Barème 1	Barème 2	Barème 3	Barème 4	Barème 5
Quotients familial	De 0 à 399	De 400 à 599	De 600 à 799	De 800 à 1099	De 1100 à plus

Matin	4.40 €	4.90 €	5.50 €	6.10 €	6.60 €
Midi	7.90 €	8.80 €	9.30 €	9.80 €	10.30 €
Soir	5.50 €	6.10 €	6.60 €	7.10 €	7.70 €
Mercredi AM sans repas	7.70 €	8.00 €	8.30 €	8.50 €	8.80 €
Mercredi AM avec repas	11.50 €	12.20 €	12.40 €	12.70 €	12.90 €
N.A.P à l'année	45.10 €	47.90 €	50.60 €	53.40 €	56.10 €

Centre Aéré Automne / Hiver / Printemps:

Accueil de 9h00/9h15 à 16h45/17h00

Tarif	Barème 1	Barème 2	Barème 3	Barème 4	Barème 5
<u>Bitchois</u>					
Semaine de 5 jours/enfant	66.60 €	67.70 €	38.80 €	69.90 €	71 €

Centre Aéré d'été :

Accueil de 9h00/9h15 à 16h45/17h00

Tarif	Barème 1	Barème 2	Barème 3	Barème 4	Barème 5
<u>Bitchois</u>					
Semaine de 5 jours/enfant	69.90 €	78.70 €	87.50 €	95.20 €	102.90 €
Semaine de 4 jours /enfant (avec jour férié)	56.70 €	64.40 €	71 €	77.60 €	83.10 €

Accueil de 7h15 à 9h00 : + 10 € pour 5 matins / + 8 € pour 4 matins

Accueil de 17h00 à 18h00 : + 5 € pour 5 soirs / + 4 € pour 4 soirs



Pénalité de retard par quart d'heure (15 min)

10 €

Adhésion par famille (pour l'année scolaire)

10 €

